

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La piscine du Palais des sports rouvre ses portes au public



La Mairie d'Orléans vous informe que la piscine du Palais des Sports, ainsi que tous ses points d'eau seront accessibles au public à compter de ce vendredi 13 juillet. Les résultats des analyses réalisées le 2 juillet dernier viennent de nous être communiqués (toutes inférieures à 1 000 UFC /L) et montrent qu'il n'y a plus aucune trace de légionella. [l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire](#) a donc donné son accord pour la réouverture de l'établissement qui pourra donc, à nouveau, recevoir les nageurs. Les horaires des établissements aquatiques d'Orléans restent inchangés :

- Piscine du Palais des Sports : De 12h à 17h, du lundi au vendredi
- Piscine éphémère d'Orléans La Source, de 12h à 19h, du mardi au samedi
- Piscine Victor Fouillade, de 13h30 à 15h, du lundi au vendredi

Plein tarif 3,70 € / Tarif réduit (sur présentation du justificatif) : 2,05 €

Plus d'informations sur orleans-metropole.fr